



Qualité de l'eau potable en 2023

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), le distributeur d'eau, est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

Provenance de l'eau

L'eau alimentant le réseau communal provient à 100 % de la Source Mercier (AISM)

Désinfection

L'eau fournie par l'AISM est traitée par un système de chloration

Contrôles sanitaires (analyses)

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte 3 prélèvements par année effectués par l'AISM respectivement par l'entreprise Connect fontainier de celle-ci.

Résultats des analyses et qualité de l'eau

Dans l'ensemble du réseau, l'eau est de très bonne qualité. Elle est légèrement chlorée. Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé aux points de consommation représentatifs et définis par le programme d'autocontrôle. L'eau est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.

Paramètres physiques et chimiques

Dureté totale : 26,2 °f (degrés français), soit une eau moyennement dure.

Température moyenne	13,7°C	pH	7,9
Calcium	82mg/l	Chlorures	4,9 mg/l
Magnésium	18,9mg/l	Nitrates	7,9 mg/l
Sodium	2,9mg/l	Sulfates	7,0 mg/l
Potassium	0,5 mg/l	Hydrogénocarbonates	316mg/l

L'eau ne contient que peu de nitrates, 7,9 mg/l en moyenne, le seuil de tolérance étant de 40 mg/l.

Remarques

Les données pour l'établissement du présent rapport sont reprises de l'échantillon prélevé le 13.11.2023 par l'entreprise Connect

Informations complémentaires

Pour toutes informations complémentaires, le bureau de l'administration communale est à votre disposition aux coordonnées de contact suivantes :

Administration communale de Bretonnières
Rue du Battoir 1
1329 Bretonnières
Téléphone : +41 24/453.17.45 Email : greffe@bretonnières.ch

Pour la municipalité
César Boulaz